

Budget  
Participatif  
2023



# DONNEZ VIE À VOS IDÉES

## POUR TARGÉ

1

**Février**

DÉPÔT  
DES DOSSIERS  
DE CANDIDATURE

2

**Mars / avril**

ÉTUDE DE LA  
FAISABILITÉ  
DES PROJETS

3


**Mai**

VOTE  
DES TARGÉENS

4

**À partir de  
Juillet**

RÉALISATION  
DU OU DES  
PROJET(S) RETENU(S)



[ville-chatellerault.fr](http://ville-chatellerault.fr)



VILLE DE  
Châtellerault

” Budget  
Participatif  
2023



# Présentation

## Samedi 21 janvier

DE 10<sup>H</sup> À 11<sup>H</sup>  
À LA GRANGE DE TARGÉ

### LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

*Un projet ouvert à toutes et à tous*

Tous les Targéens âgés de 16 ans ou plus sont invités à faire part de leurs propositions d'aménagement visant à améliorer la vie locale, dans le cadre du budget participatif 2023. Ils ont ainsi la possibilité de décider de l'affectation d'une partie des fonds communaux. Les suggestions de projets sont ensuite étudiées par la commune associée de Targé puis les projets recevables sont soumis au vote des Targéens.

**Pour cette nouvelle édition, 15 000 € sont consacrés à ce dispositif.**

### QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS RÉALISABLES

- ▶ Végétalisation d'un espace public
- ▶ Installation d'un composteur
- ▶ Mise en place d'un chapiteau dédié aux associations de la commune
- ▶ Installation d'une boîte à livres
- ▶ Construction d'une aire de jeux, d'un parcours sportif...

Soumettez vos idées, dès maintenant, en complétant le formulaire dédié disponible en mairie de Targé ou sur le site [ville-chatellerault.fr](http://ville-chatellerault.fr) et retournez-le par mail à [budgetparticipatif-targe@ville-chatellerault.fr](mailto:budgetparticipatif-targe@ville-chatellerault.fr) ou déposez-le à la mairie annexe (guichet ou boîte aux lettres).

Plus d'informations et règlement sur [ville-chatellerault.fr](http://ville-chatellerault.fr)  
Contact : Nathan Ferey 05 49 23 64 13

